

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 3 mai 2016 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain et Messieurs Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AVRIL 2016**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Création d'une Politique familiale
 - b) Autoriser une dépense pour remplacer le réservoir d'eau chaude loisirs et caserne : 693.00\$
 - c) Permis de vente de garage gratuit les 21-22 et 23 mai 2016
 - d) Fête nationale d'Henryville : 500.00\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Autoriser une dépense pour remplacer la valve de drainage de la citerne : 1 000.00\$
 - b) Autoriser une dépense pour les tests d'ajustement des masques respiratoires : 445.00\$
 - c) Adoption du tableau de formation des pompiers et officiers
 - d) Signature d'une entente intermunicipale en incendie avec Saint-Alexandre
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Octroi de contrat pour le service d'inspection municipale
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**

Aucun dossier à traiter
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Autoriser l'inscription (1 082.\$/2pers.) et les chambres (175.\$ nuit) pour le congrès ADMQ
 - b) Modification du règlement 421 – imposition d'une taxe pour les centres 9-1-1
 - c) Transfert de fonds du surplus accumulé au compte papeterie pour les crayons et porte-clés
 - d) Projet d'entente pour l'Aréna de Bedford
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 21 H 15**

1. **OUVERTURE À 20H00**

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2016-05-058 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AVRIL 2016.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2016-05-059 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 avril 2016. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1600144	Marianne Thibert, coach activité de soccer 2016	500.00\$
C1600145	Forme Atout, cours zumba et abdo-fessiers mai à août vers. 1/2	1 195.74\$
C1600146	Librairie Moderne, livres pour la bibliothèque	420.25\$
C1600147	Loisir et Sport Montérégie, adhésion annuelle	92.36\$
C1600148	Mélissa Richard-Marois, subvention aux activités de loisirs	160.80\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1600149	Inspections d'échelles Denis Thibault, échelles du service incendie	185.11\$
C1600150	Association des Chefs incendies, inscription activité congrès 2016	80.48\$
C1600160	RIM Incendie Mont-St-Grégoire-Sainte-Brigide, serv. TPI	64.77\$
C1600161	Municipalité d'Henryville, frais 50% licence radio service incendie	53.00\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun fournisseur à payer

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1600151	L'Homme et fils inc., chiffons, ampoules, scellant, béton, eau, lait	98.68\$
C1600152	Équipements Guillet, ressort tracteur Massey Ferguson	8.07\$
C1600153	Coop des Montérégiennes, huile dormance et insecticides pour le parc	56.57\$
C1600162	André Méthé Transport inc., barrage castor – rang de la Baie	413.91\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1600154	A.D.M.Q., inscriptions au congrès annuel de juin 2016	1 184.24\$
C1600155	RapideNet Canada, forfait site WEB 1 an	89.63\$
C1600156	Monty Sylvestre Avocats, dossier général janv. & fév. avec Me Doyon	517.52\$
C1600157	Copicom inc., frais de copies du 13 mars au 13 avril 2016	115.81\$
C1600158	Valérie Provost, banque de 5 heures pour mise à jour du site WEB	273.07\$
C1600159	Corporation informatique Bellechasse, adaptation taxation prog. Aisés	287.44\$
C1600163	Receveur Général, ajust. Retenues à la source de mars 2016	26.98\$
C1600164	Groupe CCL, achat 1100 chèques laser	526.31\$

Pour un total de : **6 350.74\$**

2016-05-060 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 6 350.74\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	mai 2016	2 918.49\$
Salaire des employés (admin. et voirie)	avril 2016	10 422.24\$
C1600131	Dicom Fret, frais transport équipement voirie	235.04\$
C1600132	Super Soir Venise, diesel camion incendie	51.01\$
C1600133	Groupe Environex, analyses d'eau – mars 2016	61.52\$
C1600134	L'Homme et fils inc., postes enregistrées et Sébastinois	99.17\$
C1600135	Garage Yves St-Laurent, essence camion voirie	83.60\$
C1600136	Financière Manuvie, assurance collective de mai 2016	1 369.03\$
C1600137	Gestim inc., service inspection d'avril 2016	2 529.75\$
C1600138	Oxymax inc., contrat annuel de location des réservoirs de soudure	306.99\$
C1600139	Alain Hétu, entente cellulaire d'avril 2016	64.39\$
L1600034	Hydro-Québec, électricité, Lumières de rues	657.71\$
L1600035	Hydro-Québec, électricité, Caserne et Bibliothèque	493.90\$
L1600036	Hydro-Québec, électricité enseigne numérique	84.91\$
L1600037	Receveur générale du Canada, DAS de mars 2016	1 399.65\$
L1600038	Ministère du Revenu du Québec, DAS de mars 2016	3 501.22\$
L1600039	Desjardins services de cartes, vins hommage pompiers, enreg.véhicules, fleurs	350.00\$
L1600040	MRC du Haut-Richelieu, matières résiduelles mai 2016	4 886.90\$
L1600041	Hydro-Québec, électricité Centre communautaire	1 229.71\$
Pour un total de :		30 745.23\$

Dépenses autorisées par résolution

C1600140	Produits ménagers Pelletier-Villeneuve, produits annuels (2016-03-034)	1 955.37\$
C1600141	Tenaquip, produits d'entretien annuel (2016-03-034)	533.25\$
C1600142	Promotions Valex inc., porte-clés avec logo municipal (2016-02-025)	1 908.02\$
C1600143	Consultants S.M. inc., plan intervention égout-aqueduc (2015-10-191)	3 305.53\$
Pour un total de :		7 702.17\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) CRÉATION D'UNE POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire encourager la participation active des familles au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien financier et technique disponible comprend un volet pour les demandes faites sur une base individuelle;

EN CONSÉQUENCE :

2016-05-061 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à la majorité des conseillers présents, que le conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien autorise la présentation d'une demande d'adhésion à une Politique Familiale Municipale (PFM);

QUE la municipalité de Saint-Sébastien désigne Mme Josée Rochette, Agente de bureau et Coordinatrice des loisirs, comme personne mandataire déléguée pour le suivi de la demande d'aide financière et M. Martin Thibert, maire, comme la personne élue responsable des questions des familles;

QUE Mme Manon Donais, directrice générale, soit autorisée, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Sébastien, à signer la convention d'aide financière ou tout autre document relatif à la présente résolution, ainsi que pour la reddition de comptes. **ADOPTÉE.**

M. Michel Morin demande que l'on inscrive sa dissidence dans ce dossier.

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LE REMPLACEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE DES LOISIRS ET DE LA CASERNE

2016-05-062 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 693.00\$ soit autorisée pour remplacer le réservoir d'eau chaude au Pavillon des loisirs et à la caserne. **ADOPTÉE.**

C) PERMIS DE VENTE DE GARAGE GRATUIT POUR LES 21-22 ET 23 MAI 2016

2016-05-063 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une vente de garage gratuite soit autorisée pour tous les résidents de la municipalité les 21-22 et 23 mai 2016 et qu'aucun équipement municipal ne sera à la disposition des citoyens. **ADOPTÉE.**

D) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA FÊTE NATIONALE D'HENRYVILLE

2016-05-064 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une contribution financière au montant de 500.00\$ soit autorisée pour la Fête nationale de la Municipalité d'Henryville. **ADOPTÉE.**

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR REMPLACER LA VALVE DE DRAINAGE DU CAMION-CITERNE

2016-05-065 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 1 000.00\$ soit autorisée pour remplacer la valve de drainage du camion-citerne. **ADOPTÉE.**

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LES TESTS D'AJUSTEMENT DES MASQUES RESPIRATOIRES

2016-05-066 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 445.00\$ soit autorisée pour les tests d'ajustement des masques respiratoires. **ADOPTÉE.**

C) ADOPTION DU TABLEAU DE FORMATION DES POMPIERS ET OFFICIERS

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu a reçu une lettre du ministère de la Sécurité publique datée du 13 avril 2016, spécifiant que les Services de sécurité incendie de la MRC ont été choisis dans le cadre d'un «État de situation relatif à l'abolition de la clause grand-père»;

CONSIDÉRANT QUE cette analyse fait suite aux recommandations de M^e Cyrille Delâge au sujet de l'abolition de l'article 11 du *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un tableau sous forme de fichier EXCEL devant être complété par chaque Service de sécurité incendie de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu doit fournir l'information complétée au ministère de la Sécurité publique au plus tard le 13 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie de Saint-Sébastien a complété le tableau et que la municipalité de Saint-Sébastien approuve le contenu;

EN CONSÉQUENCE :

2016-05-067 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité de Saint-Sébastien adopte le tableau de formation des pompiers et des officiers en lien avec l'«État de situation relatif à l'abolition de la clause grand-père» et autorise de le transmettre à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière le fera parvenir au ministère de la Sécurité publique. **ADOPTÉE.**

D) SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE EN INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Sébastien et de Saint-Alexandre désirent se prévaloir d'une entente intermunicipale d'entraide en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure cette entente entre nos deux municipalités;

EN CONSÉQUENCE :

2016-05-068 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil municipal de Saint-Sébastien autorise l'adoption de l'entente relative à l'entraide en sécurité incendies de Saint-Sébastien et de Saint-Alexandre;

QUE le maire Monsieur Martin Thibert et la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Manon Donais, soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité de Saint-Sébastien. **ADOPTÉE.**

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) OCTROI DE CONTRAT POUR LE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a procédé à un appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en inspection municipale;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale ainsi que 2 membres formant un comité de sélection ont étudié attentivement l'unique offre de service reçu;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été transmis à la date et l'heure requis dans le document d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE :

2016-05-069 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le contrat pour le service d'inspection municipale, conformément à sa soumission datée du 21 avril 2016, au montant de 46 242.94\$ (taxes incluses) pour l'année 2016 et 2017, ainsi qu'une année d'option 2018 au montant de 26 306.28\$ (taxes incluses), soit octroyé à la compagnie Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc (GESTIM), considérant qu'elle s'est avérée être la seule soumission conforme déposée à la demande de la municipalité de Saint-Sébastien. **ADOPTÉE.**

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

Aucun dossier à traiter

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LE CONGRÈS DE L'ADMQ

2016-05-070 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un montant de 1 082\$ pour deux personnes, ainsi qu'un montant de 175\$ par nuit, soit autorisé pour le congrès de l'ADMQ qui aura lieu les 15, 16 et 17 juin 2016;

QUE les frais de déplacement, d'hébergement et de repas soient remboursés sur présentation de pièces justificatives. **ADOPTÉE.**

B) MODIFICATION DU RÈGLEMENT 421 POUR LE 471 – IMPOSITION D’UNE TAXE POUR LES CENTRES 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire du Québec demande une modification au règlement municipal décrétant l’imposition d’une taxe pour le financement des centres d’urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT QUE le montant de cette taxe avait été fixé à 0.40\$ par mois, par numéro de téléphone ou par ligne d’accès de départ lors de son entrée en vigueur en 2009;

CONSIDÉRANT QUE l’accord de partenariat avec les municipalités stipule que le montant de la taxe sera ajusté selon l’inflation;

EN CONSÉQUENCE :

2016-05-071 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal de Saint-Sébastien décrète ce qui suit :

L’article 2 du règlement 421 est remplacé par le suivant :

« À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d’un service téléphonique, une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d’un service multi-ligne autre qu’un service Centrex, par ligne d’accès de départ. »;

QUE le présent règlement numéro 471 entre en vigueur à la date de la publication d’un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*. **ADOPTÉE.**

C) TRANSFERT DE FONDS DU SURPLUS ACCUMULÉ AU COMPTE PAPETERIE POUR LES CRAYONS ET PORTE-CLÉS

2016-05-072 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l’unanimité des conseillers présents, qu’un transfert de fonds du surplus accumulé au compte papeterie soit effectué pour l’achat des crayons et porte-clés à l’effigie de la municipalité. **ADOPTÉE.**

D) PROJET D’ENTENTE DE L’ARÉNA DE BEDFORD

CONSIDÉRANT la proposition du consensus du 29 avril 2016 de la ville de Bedford, déposée aux membres du conseil de la municipalité de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE le temps de réponse alloué par la ville de Bedford est très court pour analyser ledit consensus par les membres du conseil de Saint-Sébastien;

EN CONSÉQUENCE :

2016-05-073 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de mettre le dossier à l’étude pour une période d’un mois afin de prendre une décision éclairée. **ADOPTÉE.**

Le conseiller M. Michel Morin propose en amendement que l’on mette immédiatement fin aux discussions sur ce sujet et que la municipalité se retire de ce projet d’Aréna. L’amendement n’ayant pas été appuyé, il est automatiquement rejeté.

10. VARIA

Aucun point n’est ajouté au varia.

11. COURRIER

Rien à Signaler

12. QUESTIONS DE L’ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-05-074 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21 h 15. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière